



ERREUR de facture puis de débit en ma faveur

Par **telkris**, le **10/06/2011** à **09:58**

Bonjour,

Je vous expose ma situation:

Hier minuit et demi, je passe une commande sur internet pour un ensemble de 4 boites de rangement.

-Ma commande est prise en compte, je reçois un mail récapitulatif de l'entreprise.

-Mon paiement est validé: je reçois un mail de Paypal (mode de paiement imposé par l'entreprise)

L'entreprise proposait 30% de réduction pour la fete des pères, peu en clin au calcul mental, je ne vérifie pas le montant total, constate juste que j'ai 9 euros de frais de port.

Le lendemain: coup de fil de l'entreprise qui m'explique de leur site était en maintenance et qu'une erreur s'est glissée dans le montant total de la facture.

Et que les prix sont passés sans la TVA...

Très embetée, je relis ma facture où n'apparait ni montant HT, ni montant TTC...

L'entreprise me propose alors de payer la différence 13euros, ou d'annuler la commande.

L'erreur de venant pas de moi, je leur demande un geste commercial:

m'offrir ses 13euros, qui reviendrait à m'offrir les frais de port.

Mais sans mon accord, ceux ci effectuent mon remboursement et classe ma commande...

Ai-je un recours? Des article du code de consommation font ils cas de ma situation?

Merci.